AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-7-71 190044

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : ~~24 numéros par an~~

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 et 9.57

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 1 au Bulletin 130 — 9 JUILLET 1971

V I G N E

VERS DE LA GRAPPE : Le deuxième vol (Cochylis) a débuté dès le 1er Juillet et se développe de manière importante (Beaujolais et la Côte).

Le traitement devra être appliqué, dès que possible, dans les climats sensibles aux attaques de vers s'il est à base de carbaryl ou d'arséniate de plomb.

Le recours à l'utilisation de la plupart des autres produits permet de retarder l'application jusqu'au 18 Juillet (date limite). Il est cependant recommandé de consulter les notices des fabricants pour connaître exactement le mode d'action du produit choisi.

L'attention est attirée sur l'importance des vols et du danger présenté dans de nombreux climats viticoles. Dans les situations tardives, le traitement pourra être repoussé de quelques jours.

MILDIOU : Il est conseillé d'ajouter à l'insecticide un fongicide anti-mildiou avant le 18 Juillet. Recourir à un produit persistant (cuprique ou organo-cuprique). Ce traitement devra être exécuté avec le maximum de soins (doses, qualité de pulvérisation) car il peut se révéler le dernier, si les conditions climatiques le permettent, dans la plupart des situations viticoles.

OIDIUM : Ajouter un anti-oïdium, en tenant compte dans le choix de la dose, du danger de phytotoxicité par température élevée (30°).

ARBUSTES A PETITS FRUITS

OIDIUM DU CASSISSIER : Renouveler le traitement après récolte. En ce qui concerne les jeunes plantations, tenir compte de l'état sanitaire actuel.

M A I S

PYRALE : Des papillons de pyrale sont apparus en quantité importante ces derniers jours et les premières pontes ont été observées. Nous rappelons que le succès de la lutte contre cet insecte dans les zones infestées est conditionné par l'application correcte de granulés insecticides très fins retenus longtemps dans le cornet terminal des feuilles et aux points d'insertion de celles-ci avec la tige, c'est-à-dire aux endroits de pénétration des jeunes larves.

Au moment du traitement les épis mâles ne doivent pas être déployés au-dessus des cornets de feuilles car ils empêcheraient l'application correcte des granulés.

Le stade le plus favorable au traitement se situe donc lorsque les épis mâles apparaissent en assez grande quantité à l'intérieur des cornets de feuilles.

Ce stade végétatif est atteint actuellement par un grand nombre de cultures sur lesquelles une application est conseillée, soit à l'aide de l'un ou l'autre des insecticides organiques autorisés : D.D.T., heptachlore, fenitrothion, parathion, soit en ayant recours au bacillus thurigiensis, préparation biologique.

Dans les secteurs non atteints en 1970 mais situés à proximité des zones infestées, la recherche de pontes en petites plaques blanchâtres (amas de 15 à 50 oeufs) sur la face inférieure des feuilles pourra donner une indication sur le risque à courir.

P./351

T A B A C

MILDIOU : Les premiers foyers sont signalés en France:

- 2I Juin en Alsace,
- 23 Juin dans le Sud-Ouest,
- 25 Juin à nouveau en Alsace et dans le Sud-Ouest,
- 30 Juin en Vendée,
- Ier Juillet dans le Pas-de-Calais et l'Isère.

La destruction des couches devrait être déjà pratiquée (date limite : 7 Juillet). Destruction aux frais des planteurs si elle n'est pas faite.

La découverte de tout foyer de mildiou du tabac doit être signalée immédiatement au SERVICE de la PROTECTION des VEGETAUX, 2I, route de Seurre - 2I BEAUNE - Tél. 5.I7 et 9.57.

Dernière note : Bulletin n° 130.

Les Ingénieurs responsables des Avertissements Agricoles :

J. PETIOT - M. TISSOT.

L'Ingénieur d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Bourgogne et Franche-Comté" :

G. VARLET